



## Going Home Retour à la maison

### Feuille de renseignements destinée au patient

#### **Le Programme Retour à la maison :**

Le Programme Retour à la maison vise à aider les aînés à demeurer à la maison en sécurité après avoir quitté l'hôpital. Ce programme offre des services de soutien communautaire gratuits pour dix jours ouvrables à partir du moment où vous quittez l'hôpital.

#### **Les services de soutien communautaire à votre disposition dans le cadre du programme de 10 jours peuvent comprendre :**

- Le transport de l'hôpital jusqu'à votre domicile au moment de votre congé;
- Le transport aux rendez-vous médicaux de suivi;
- L'aide à domicile, telle que la lessive et de l'entretien ménager léger;
- L'hygiène personnelle, telle que l'aide pour le bain;
- Le service de repas à domicile soit de repas chauds ou surgelés.

#### **Qu'arrive-t-il une fois à la maison?**

Dans les 2 jours ouvrables suivant votre retour à la maison, vous recevrez un appel de la part d'un représentant du programme. Cette personne évaluera vos besoins avec vous, discutera de vos options quant aux services offerts et communiquera avec les fournisseurs de services.

#### **Les coordonnées:**

Si vous avez des questions ou si le représentant ne vous a pas contacté dans les deux jours ouvrables suivant votre congé de l'hôpital, veuillez communiquer avec le bureau d'admission du Programme Retour à la maison :

Comtés de L'Est  
613-932-3451 p. 7

Ottawa  
613-238-8420  
1-877-818-0884

Comté de  
Pembroke-Renfrew  
613-732-3949 p.7

